

## CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 30 août 2023  
Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

### *Présences :*

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)  
Pierre-Marcel Desjardins (HEP)  
Norma Doiron (Secteur langue et rep.  
prof., Arts)  
Guillaume Fortin (Géographie)  
Karine Gauvin (Études françaises)  
Thomas Hodd (Anglais)  
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)  
Cynthia Létourneau (secrétaire)  
Roger Lord (Musique)

Gervais Mbarga (Info.-comm.)  
Denise Merkle (Traduction et langues)  
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et  
criminologie)  
François Renaud (Philosophie)  
Lise Savoie (Travail social)  
Katia Talbot (Art dramatique)  
Jean-François Thibault (doyen)  
Dominique Thomassin (resp. des suivis  
des dossiers)

### *Absences motivées :*

Julie Forgues (Arts visuels)  
Arnaud Scailerez (Rep. prof., Sc. soc.)

### *Postes à pourvoir :*

Rep. étud., Sc. soc.  
Rep. unité II  
Rep. étud., Arts

### **1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 30 août 2023**

Le doyen souhaite d'emblée la bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux membres qui se joignent au Conseil de la FASS en cette année universitaire 2023-2024 qui s'amorce.

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute les points 11.5. *Accueil des nouvelles directions au Conseil de la FASS* et 11.6. *Conflit de travail entre l'AEUM du campus de Moncton et l'administration de l'Université de Moncton*.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2023**

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Lise Savoie propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est approuvée à l'unanimité.

### **3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2023**

**5.1.** En ce qui concerne le projet de création de la maîtrise professionnelle en travail social, la liste des évaluatrices et des évaluateurs a été acheminée au bureau du Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales (VRAEAP) le 26 juin 2023.

**5.2.** En ce qui concerne le projet de création du programme de 1<sup>er</sup> cycle en environnement et en géographie, la liste des évaluatrices et des évaluateurs a été acheminée au VRAEAP le 18 août 2023.

**7.** Le dossier de Samuel Vernet comme professeur associé au Département d'études françaises a été transféré à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

#### **[Microprogramme d'initiation à l'écriture professionnelle]**

Le microprogramme d'initiation à l'écriture professionnelle n'a pas été abordé lors de la dernière réunion du CPR, mais devrait l'être cet automne.

#### **[Suivi des affaires découlant datant du 14 décembre 2022 – bibliothèque Champlain]**

Lors de la RDD à la fin juin, le doyen a soulevé les éléments exprimés au Conseil, mais n'a pas reçu de suivi depuis. Les prêts à la bibliothèque Champlain sont en baisse depuis une dizaine d'années et les usagers et usagères préfèrent l'option libre-service.

#### **4. Affaires étudiantes**

Ces postes sont à pourvoir.

#### **5. Création/modification/évaluation de programmes/cours**

##### **5.1. Département de philosophie [Annexe 1]**

- 5.1.1. Création du B.A. (majeure en philosophie)**
- 5.1.2. Création, abolition et modification de cours PHIL**
- 5.1.3. Modification de la banque de cours OFG**
- 5.1.4. Modification de la mineure en philosophie**
- 5.1.5. Modification de la mineure en éthique appliquée**

François Renaud présente le nouveau programme de majeure en philosophie et les raisons qui ont mené à sa création. Étant donné le faible nombre d'inscriptions en philosophie, le Sénat avait formulé une recommandation à l'effet d'abolir ou de redéfinir le programme en 2017. Il est à noter que les inscriptions aux cours et à la mineure en philosophie sont bonnes. En présentant le programme redéfini, le directeur indique qu'il a pour but d'augmenter l'attractivité de la majeure et d'offrir une formation de base améliorée. Le programme est ainsi plus souple, comprend plus de cours à options et adopte une orientation plus contemporaine à partir de thèmes.

François Renaud invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant ce projet. Des membres en profitent pour souligner le travail effectué par le Département de philosophie et pour en relever les points positifs (ex. : liste de

cours, descriptifs). Les étudiantes et les étudiants bénéficieront certainement de ces changements positifs. Des regrets sont exprimés en ce qui concerne la réduction des cours d'histoire de la philosophie, mais en admettant que des choix devaient être faits, le directeur se veut rassurant en précisant que les aspects historiques feront partie du contenu de plusieurs cours.

François Renaud propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.2. École de travail social [Annexe 2]**

### **5.2.1. Modification de la M.A. (travail social)**

### **5.2.2. Abolition du cours TSOC6521**

### **5.2.3. Modification de la banque de cours TSOC**

Lise Savoie présente brièvement les modifications apportées à la maîtrise ès arts (travail social) en précisant les raisons justifiant l'abolition du séminaire de thèse TSOC6521. En effet, plusieurs contraintes liées à ce cours ralentissaient les étudiantes et les étudiants dans leur parcours en plus de créer une surcharge pour le corps professoral. On diminue ainsi le nombre de crédits de ce programme, ce qui demeure conforme aux exigences du régime pédagogique. La directrice invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant ce projet.

Lise Savoie propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.3. Département des arts visuels [Annexe 3]**

### **5.3.1. Autoévaluation du programme de B.A.V.**

En l'absence de la directrice, Matthieu LeBlanc présente brièvement l'autoévaluation du programme de B.A.V. en se concentrant sur la section 11 du rapport, soit les six éléments sur lesquels le département insiste. Le vice-doyen invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cette autoévaluation.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.4. Département d'histoire et de géographie [Annexe 4]**

### **5.4.1. Autoévaluation du programme de B.A. (majeure en histoire)**

Jean-Luc Bonnaud présente l'autoévaluation du programme de B.A. (majeure en histoire) en se concentrant sur la partie 10 du rapport. En ce sens, il soulève des préoccupations en ce qui concerne le poste au campus de Shippagan laissé vacant depuis 2020. L'absence d'inscriptions au profil avec distinction depuis sa création est inquiétante, mais le département réfléchit à le promouvoir plus efficacement auprès des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants. Au

campus de Moncton, la création d'un nouveau poste serait nécessaire pour couvrir l'Antiquité. Le cours FASS1000 – *Initiation au travail intellectuel* ne répond pas aux besoins du département et ce dernier souhaite développer des capsules qui seraient rendues accessibles à toute la population étudiante. Les sigles des cours sont aussi à revoir afin de faciliter leur compréhension par les étudiantes et les étudiants. L'absence d'un technicien ou d'une technicienne à la bibliothèque Champlain demeure un inconvénient (classement de livres).

Le directeur invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cette autoévaluation. Il répond aux membres qui interviennent.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.5. École des hautes études publiques (secteur Science politique) [Annexe 5]**

### **5.5.1. Autoévaluation du programme de B. Sc. soc. (majeure en science politique)**

Pierre-Marcel Desjardins présente l'autoévaluation du programme de la majeure en science politique qu'ont préparée ses collègues en insistant sur les développements envisagés à la partie 10. D'une part, le département propose un projet de double diplomation au 2<sup>e</sup> cycle grâce à une collaboration avec l'Université de Poitiers. D'autre part, il souhaite développer davantage le réseautage international à partir de la *Chaire Senghor en francophonies comparées* de l'Université de Moncton.

Le directeur invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cette autoévaluation.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Suivis : RDD/RVD/Sénat/CPR/CCR**

Le doyen mentionne que la réunion du Sénat a eu lieu la semaine précédente et que les nouveaux statuts et règlements du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) ont été adoptés ainsi que les recommandations du CCJ relatives aux évaluations des programmes d'anglais, d'art dramatique et d'études françaises.

## **7. Rapports de sabbatique**

Le doyen demande à Roger Lord de quitter la réunion puisque son dossier est concerné.

Le doyen présente l'évaluation des rapports de sabbatique de l'année 2020-2021 et explique les raisons qui ont entraîné ce délai.

Les rapports à évaluer comprenaient :

#### **TYPE A**

- Jean-Guy **Boisvert**, Département de musique, sabbatique de type A (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022)
- Majella **Simard**, Département d'histoire et de géographie, sabbatique de type A (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022)

#### **TYPE B**

- Chantal **Bourassa**, École de travail social, sabbatique de type B (1<sup>er</sup> mai 2022 au 31 décembre 2022)
- Phyllis **LeBlanc**, Département d'histoire et de géographie, sabbatique de type B (1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 août 2022)

#### **TYPE C**

- Roger **Lord**, Département de musique, sabbatique de type C (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021 reportée du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022)
- Monique **Richard**, Département de musique, sabbatique de type C (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021 reportée du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022)

L'ensemble des rapports a été jugé satisfaisant par le comité formé de Jean-Luc Bonnaud, de Stéphanie Collin, de Julie Forgues, de Marie-Andrée Pelland, de Lise Savoie et de Jean-François Thibault.

Le doyen propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Roger Lord réintègre la réunion.

### **8. Nomination | Professeur émérite au Département d'études françaises (Denis Bourque) [Annexe 6]**

Karine Gauvin présente le dossier du candidat en soulignant son apport en littérature au Département d'études françaises pendant sa prolifique carrière. La directrice invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cette candidature.

Karine Gauvin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### **9. Nomination | Professeure émérite au Département d'histoire et de géographie (Joceline Chabot) [Annexe 7]**

Jean-Luc Bonnaud présente le dossier de la candidate en relevant sa carrière florissante. Le directeur invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cette candidature.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **10. Nomination | Professeur émérite à l'École de travail social (Paul Grell) [Annexe 8]**

Lise Savoie présente le dossier du candidat en expliquant les raisons pour lesquelles elle le soumet de nouveau cette année. Paul Grell demeure actif au sein de l'École de travail social depuis sa retraite et est notamment très apprécié par les étudiantes et les étudiants. L'ETS reconnaît donc son apport et a bonifié son dossier (c.v. et lettres d'appui d'étudiantes et d'étudiants).

Lise Savoie propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Karine Gauvin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **11. Informations**

### **11.1. Calendrier universitaire (automne 2023)**

Le lundi 2 octobre 2023 est un congé (Action de grâce) alors que l'horaire du lundi s'appliquera le mardi 10 octobre 2023, comme mentionné dans la note de service datée du 28 juin 2023 envoyée par le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Gabriel Cormier.

[\[https://www.umoncton.ca/umcm-etudiants/node/49\]](https://www.umoncton.ca/umcm-etudiants/node/49)

### **11.2. Rentrée universitaire 2023**

La journée d'accueil obligatoire pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants de la FASS a lieu le 6 septembre 2023. L'activité, d'une durée d'environ 40 minutes, inclut un survol des principaux règlements et de la pizza comme repas. L'équipe de mentorat et les conseils étudiants seront de la partie. Alors que la présence des directions n'est pas obligatoire à cette activité, on les encourage à organiser une activité d'accueil dans leurs unités respectives.

### **11.3. Comité des congés (présidence 2023-2024)**

Matthieu LeBlanc occupera le rôle de présidence du comité des congés cet automne. Par conséquent, on invite les directions à lui transmettre directement les demandes en incluant le courriel du doyen en copie conforme (c. c.). Toutes les dates sont indiquées dans la convention collective.

### **11.4. Assemblée facultaire**

Une assemblée facultaire est prévue le vendredi 20 octobre 2023, à 15 h, et sera suivie d'un cocktail dans le cadre du Rendez-vous de L'alUMni, à 16 h 30. La planification stratégique devrait être abordée lors de cette assemblée.

#### **11.5. Accueil des nouvelles directions au Conseil de la FASS**

Un membre se questionne à savoir s'il serait pertinent de créer un guide à l'intention des membres occupant nouvellement les fonctions de direction de département, et ce, afin de faciliter leur intégration au sein du Conseil de la FASS.

Les membres lui proposent des solutions concrètes comme consulter le décanat ainsi que les collègues, dont celles et ceux qui ont occupé ce rôle antérieurement. Lire les documents fournis en vue des réunions permet notamment de se préparer et de se familiariser avec les fonctions que comporte la direction d'un département. Plusieurs réponses se trouvent également dans la convention collective, dont l'article 20 – *Département, école et service* (p. 35-38), ainsi que dans les *Statuts et règlements* de l'Université.

#### **11.6. Conflit de travail entre l'AEUM du campus de Moncton et l'administration de l'Université de Moncton**

L'incertitude plane actuellement sur le déclenchement possible d'une grève par *l'Association des employés de l'Université de Moncton - Personnel de soutien administratif et personnel d'entretien et métiers* (AEUM) du campus de Moncton. Un vote est prévu le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Le doyen brosse un bref portrait des conséquences possibles si une grève était déclenchée. En ce sens, les cours débuteraient comme prévu, le corps professoral assumerait ses obligations comme à la normale et les directions seraient tenues de bien accompagner les étudiantes et les étudiants qui éprouveraient des difficultés à s'inscrire. En cas de difficultés supplémentaires, il s'agirait de leur indiquer de suivre les cours auxquels elles et ils souhaitent s'inscrire et les modifications seraient apportées ultérieurement. L'enseignement à distance n'est pas une option envisagée pour le moment. Les membres discutent de la situation et expriment leurs préoccupations.

### **12. Clôture de la séance**

La séance se clôture à 15 h 40.

## Addenda

Rédiger les documents administratifs exclusivement au masculin générique est une pratique déconseillée. Employer la féminisation (ex. : *les professeures*), en plus du masculin (ex. : *les professeurs*) et des formulations neutres (ex. : *le corps professoral*), permet la visibilité des femmes dans les textes (OQLF).

Pour consulter les recommandations et les ressources de l'*Office québécois de la langue française* :

[\[https://vitritelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene\]](https://vitritelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene)

[\[https://vitritelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/redaction-epicene-formulation-neutre-redaction-non-binaire-et-ecriture-inclusive\]](https://vitritelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/redaction-epicene-formulation-neutre-redaction-non-binaire-et-ecriture-inclusive)

L'*Inclusionnaire* du Bureau de la traduction offre aussi plusieurs options concrètes :

[\[https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/ecriture-inclusive-inclusionnaire\]](https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/ecriture-inclusive-inclusionnaire)

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc